

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de février à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dûment convoqués par le Président, se sont assemblés en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe LACROIX, Vice-Président.

PRÉSENTS

Président

1 ALLARD Pierre (Arrivé à 17h55)

Vice-présidents

2 LACROIX Philippe

3 ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie
(Arrivée à 17h55)

4 DUCHAMBON Jean

5 GRANET Jean-Pierre

6 CALENDREAU Laëtitia

7 VOUZELLAUD Raymond

8 HABRIAS Fabien

9 GRANET Thierry

10 LEKIEFS Didier

Conseillers communautaires

11 BALESTRAT Yoann

12 BEAUDET Hervé

13 BEIGE Laurence

14 CHABAUD Mireille

15 CHAMINADE Fabrice (Arrivé à 17h55)

16 CHAZELAS Laurence

17 CHAZELLE Anne-Sophie

18 CLUZEAU Pascal

19 COINDEAU Lucien

20 COQUILLAUD Edouard

21 COUCAUD Nadège

22 CROCI Eliane (Arrivée à
18h00)

23 DAUVERGNE Frédéric

24 DESROCHES Bernadette

25 FAVRAUD Alain

26 GERBAUD Alex

27 LANNETTE MICHAUT Vanessa

28 MILOR Isabel

29 SADRY Benoit

30 VIGNERON Christian

PROCURATIONS

PICHON Joëlle, conseillère communautaire, à LEKIEFS Didier, vice-président

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

DARDILHAC Annie, vice-présidente, représentée par VIGNERON Christian, conseiller communautaire suppléant

EXCUSÉS

BALLAY Christine, conseillère communautaire

GOURAUD Thierry, conseiller communautaire

LATHIERE Claudine, conseillère communautaire

RAKOTOMAHEFA Vola, conseillère communautaire

Après avoir procédé à l'appel, le président ouvre la séance. L'assemblée communautaire désigne Laurence CHAZELAS pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le président demande si un élu veut prendre la parole. Aucune demande n'a été formulée.

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2021 est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire,

- PREND acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base d'un rapport financier adressé avec la convocation.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 18 heures.

Le Président,
Pierre ALLARD,

